

# CAHIER DES CHARGES POUR LES EXPLOITANTS

**C**ahier des charges à l'attention des exploitants des salles de cinéma qui participent au dispositif expérimental *Maternelle et cinéma*.

**N**ous demandons aux exploitants de :

- **R**emettre les billets de la séance aux enseignants avant la fin de la projection

Il est très important pour les jeunes élèves d'avoir un souvenir de ce moment, et pour les enseignants de s'en servir en classe afin d'expliquer qu'il s'agit d'une activité scolaire mais que s'ils retournent au cinéma en famille, ils seront à nouveau destinataires de ce petit coupon.

- **P**réserver la salle, le dispositif de projection et les films (voir le document *Accueillir en salle de cinéma des très jeunes spectateurs*)

- **F**aire le noir progressivement lors des premières minutes de projection

Il ne faut pas plonger les enfants trop rapidement dans l'obscurité au risque de les effrayer. En même temps garder la lumière trop longtemps ne leur laisse pas le loisir de s'installer dans « l'ambiance » du programme. Il faut donc laisser la lumière jusqu'à ce que le film commence et l'éteindre doucement sur le tout début du film.

- **N**e pas mettre le son trop fort, les oreilles des petits sont bien plus sensibles que les nôtres.

- **L**imiter la jauge à 4 classes

Quiconque a déjà assisté à la mise en place d'une projection pour des élèves d'école maternelle aura remarqué qu'il s'écoule au moins dix bonnes minutes entre les premiers arrivés et les derniers installés pour 80 enfants, et dix minutes pour des tout-petits c'est très long !

- **I**nviter les parents non accompagnateurs à assister à la projection

Afin de créer un lien fort entre les jeunes spectateurs, leurs parents et la salle cinéma et permettre un moment de partage.

À de rares exceptions près, les parents ne savent pas qu'il existe des programmes spécifiquement conçus pour leurs enfants. Les inviter permettra de le leur faire découvrir et également de leur donner envie de prendre le chemin de la salle de cinéma avec leur enfant, sur le temps de loisirs.

- **P**rogrammer des films spécifiquement maternelle pour les enfants à partir de 3 ans hors-temps scolaire.

Dans le cadre du dispositif expérimental  
*Maternelle et cinéma*.